

Communiqué de presse – 11 juin 2015

GLOBAL ECOPOWER CONCRETISE SA NOUVELLE STRATEGIE : CESSION A UN INVESTISSEUR ALLEMAND DE LA CENTRALE DE VAY MARSAC ET ACQUISITION D'UN NOUVEAU PROJET EOLIEN DE 10 MW

Aix-en-Provence (France), le 11 juin 2015. Global EcoPower (Alternext - FR0011289198 - ALGEP), constructeur de centrales de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, concrétise sa nouvelle stratégie qui consiste à acquérir les droits pour construire des centrales éoliennes, financer les fonds propres et mettre en œuvre les financements bancaires, construire, mettre en service et raccorder les centrales avant de les céder, tout en poursuivant leur exploitation.

Jean-Marie SANTANDER, Président-Directeur général :

« Global EcoPower cède pour la première fois une centrale éolienne en France au groupe allemand LHI. GEP collabore désormais avec un nouvel investisseur allemand, ce qui témoigne de l'intérêt que portent les investisseurs internationaux pour les centrales construites par notre Groupe. Nous avons également acquis les droits pour construire une nouvelle centrale de 10 MW. Sur cette nouvelle opération, GEP a fait le choix de faire intervenir des investisseurs privés à ses côtés en vue d'optimiser sa trésorerie. La nouvelle stratégie de Global EcoPower est désormais en marche, ce qui va se traduire dans nos résultats. »

Cession de la centrale éolienne de 10 MW de PEVD

En date du 2 juin, le Groupe GEP a signé un contrat de cession, sous conditions suspensives, avec le groupe allemand LHI. Basé à Munich, LHI est l'un des investisseurs et gestionnaires d'actifs les plus performants d'Allemagne. LHI a réalisé cette transaction en association avec Advace Group, structure indépendante d'investissements dans les infrastructures vertes, basée à Francfort et à Londres.

Cet accord porte sur la cession de 100% des actions de la SAS Parc Eolien de la Vallée du Don, dont le transfert définitif est prévu début 2016.

Basée en Loire-Atlantique (44), cette centrale éolienne de 10 MW est composée de 5 turbines de 2 MW. Les travaux de génie civil et d'électricité sont achevés et les turbines doivent arriver sur site en septembre 2015. GEP mène l'achèvement des travaux jusqu'à la mise en service, prévue avant la fin de l'année.

Le montant total de l'investissement a été financé à hauteur de 20% par les fonds propres du Groupe GEP et le solde par un financement de type « dette sénior » mis en place, à part égales, par Triodos Bank (banque néerlandaise) et Bpifrance, Triodos assurant le rôle « d'agent ».

Cette opération s'inscrit pleinement dans la nouvelle stratégie désormais déployée par le Groupe : acquisition des droits, montage des financements, construction, mise en service et raccordement de la centrale, avant de procéder à sa cession.

L'accord convenu avec le groupe LHI prévoit également que GEP en assure l'exploitation sur une période de quinze ans, ce qui générera des revenus récurrents pour le Groupe.

Acquisition des droits de la centrale éolienne de 10 MW de Seuil Mont-Laurent

Suite à la cession de PEVD, GEP a définitivement acquis, en date du 5 juin, 60% des actions de la société Parc Eolien de Seuil Mont-Laurent (PESML), auprès de Renvico France (ex Sorgenia). PESML porte tous les droits et

autorisations pour construire une centrale éolienne de 10 MW, dans les Ardennes. A ses côtés, GEP a invité un groupe d'investisseurs privés à acquérir le solde de 40% du capital.

Le financement bancaire de type « dette senior » est en cours de mise en place, les fonds propres étant financés par GEP et le groupe d'investisseurs sur leurs trésoreries respectives. Les travaux de génie civil et de fondation débuteront en septembre 2015 pour un raccordement au réseau escompté au 2^{ème} trimestre 2016.

Abandon des discussions avec le groupe espagnol Enersol

Dans un communiqué de presse en date du 22 janvier 2015, GEP avait annoncé la signature d'un accord visant à un projet de rapprochement avec le groupe espagnol Enersol, accord qui était soumis à la réalisation de différentes conditions suspensives et notamment un audit approfondi des comptes consolidés du groupe.

Suite aux résultats de cet audit, le groupe GEP a décidé de mettre fin aux négociations en cours et donc de stopper le projet de rapprochement.

Global EcoPower entend poursuivre l'activité de construction « clés en main » de centrales photovoltaïques, tant en France qu'à l'étranger.

A propos de Global EcoPower (GEP)

Global EcoPower), société basée à Aix-en-Provence, est un constructeur "clés en main" de centrales autonomes de production d'électricité mettant en œuvre des énergies renouvelables, l'éolien et le photovoltaïque. GEP est cotée sur le marché ALTERNEXT à Paris d'Euronext (code ISIN : FR0011289198 - mnémo : ALGEP). GEP est éligible au PEA-PME.

Contacts

Global EcoPower Thierry DARIER Relation investisseurs Tél. : + 33 442 245 016 contact@global-ecopower.com	ACTUS Finance Mathieu OMNES Relation investisseurs Tél. : + 33 (1) 53 67 36 92 momnes@actus.fr	ACTUS Finance Jean-Michel MARMILLON Relation presse Tél. : + 33 (1) 53 67 36 73 jmmarmillon@actus.fr
---	--	---